



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



CUBA

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport en cours de validité.**
- Pour un séjour inférieur à 3 mois, le visa n'est pas exigé.
- **Carte de tourisme** obligatoire valable 30 jours. La carte de tourisme pour Cuba est comprise dans tous les packages vendus par TUI France. Ces cartes vous sont envoyées directement.
- Un **formulaire digital** doit être rempli dans les 72 heures précédant l'arrivée à Cuba. Il peut être présenté sous format digital, mais son impression peut faire gagner du temps à l'arrivée.
- **Justificatif nominatif de souscription d'assurance assistance/rapatriement** obligatoire.

⚠ Les voyageurs qui se sont rendus à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ou qui désirent y voyager avant un séjour aux Etats-Unis ne peuvent pas bénéficier du régime de l'ESTA et doivent obligatoirement faire une demande de visa auprès d'un consulat américain avant d'entreprendre un voyage aux Etats-Unis, et ce, même s'ils bénéficient d'un ESTA précédemment approuvé, sous peine de voir celui-ci annulé par les agents de la police aux frontières (Customs and Border Protection) lors de l'entrée sur le sol américain, ou de faire l'objet d'une décision de refus d'embarquement. Pour plus d'informations (en anglais), consulter la FAQ sur le site de l'agence fédérale Customs and Border Protection.

- **Les mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID

Depuis le 06 avril 2022, les restrictions sanitaires encadrant les déplacements vers Cuba ont été levées.

Le gouvernement Cubain n'impose plus d'obligation de présenter un certificat de vaccination ou test négatif pour entrer sur son territoire.

*Toutes ces informations sont valables pour les ressortissants français et sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations merci de vous référer aux formalités de chacune d'entre elle. Compte-tenu de l'évolution rapide de la situation épidémiologique dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères jusqu'au jour de votre départ.

Date de la dernière mise à jour : 10/03/2023 TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : iStockphoto.com

